

Ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal
du Mardi 06.01.2015 (19 heures)

1) Informations règlementaires.

Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du C.G.C.T.).

- ♦ Décision n° 32/2014 du 11.12.2014 : Modifications à apporter à la régie d'avances et de recettes de la commune, dénommée « régie centrale ».
- ♦ Décision n° 33/2014 du 11.12.2014 : Attribution du marché de fourniture n°14-I-17-F « Fourniture et installation d'une armoire de lavage vertical pour le restaurant scolaire JC Gouze de Grenade ».
- ♦ Décision n° 34/2014 du 18.12.2014 : Avenant n° 2 au bail commercial passé entre la Commune de Grenade et la Société Larroque.
Rapporteur : Mr. DELMAS.

2) RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'agents non titulaires (complément de la délibération du 2 décembre 2014.

Rapporteur : Mr DELMAS

3) RESSOURCES HUMAINES

Commune de Grenade/ Communauté de Communes Save et Garonne : convention de mise à disposition.

Rapporteur : Mr. DELMAS.

4) Fusion des écoles maternelle et élémentaire La Bastide.

Rapporteur : Mr. DELMAS.

5) Convention entre la Commune de Grenade et le SMEA 31 pour le règlement des dépenses réglées ou des recettes encaissées à tort par les adhérents du SMEA 31.

Rapporteur : Mr. LACOME.

6) Aménagement foncier de la commune de Larra.

Rapporteur : Mr. LACOME.

7) Questions diverses.

Rapporteur : Mr. DELMAS.